

Jean Marc Chailloleau
Ostréiculteur au chenal d'Arceau
Initiateur du Théâtre d'Ardoise

à Madame Vidalenc, présidente de la

SPPIO

Madame,

Voici six années maintenant que vous avez porté plainte contre le théâtre d'Ardoise. Les motifs que vous invoquiez alors étaient que celui-ci défigurait le marais, « **Plus grave atteinte à l'environnement qu'ait connu l'île d'Oleron** » aviez vous dit, et que ce n'était pas la zone pour y faire de la musique ou du Théâtre, puisqu'il s'agit d'une zone ostréicole classée Natura 2000. Le théâtre d'Ardoise a été achevé en 2007, soit un an avant la venue de la directive Natura 2000 (2008). Il n'est donc pas possible d'invoquer cette directive européenne pour attaquer le théâtre.

Dans le cadre de mon activité ostréicole et suite aux tempêtes de 1999 et Xynthia en 2010, j'ai dû envisager de protéger mon matériel d'affinage (casiers, pochons, petits matériels) jusqu'alors stocké dehors. j'ai dû construire quelques petits cabanons en planches, précaires, ouverts, et sans fondation. Pendant les trois mois d'été où je n'ai pas d'huîtres en claires, ces cabanons sont mis à disposition de l'association qui pilote le théâtre d'Ardoise.

Suite au classement de l'île d'Oleron en 2011, vous invoquez que je doive aussi démonter ces cabanons, prétextant qu'ils sont illégaux sur ce site, alors qu'ils sont en premier lieu d'utilité ostréicole et indispensable pour l'affinage de mes huîtres en automne, en hiver et au printemps .

Vous précisez que la loi qualifie ce marais de zone remarquable, naturelle où il n'est pas possible d'y faire une activité culturelle. Pour avoir été remarqué par le législateur c'est peut-être aussi parce que j'exploite et entretiens ce marais depuis quarante ans et cela après mon père et mon grand-père. C'est également une propriété privée que je n'ai nullement l'intention de salir ou d'abîmer. Les bénévoles qui organisent le festival depuis maintenant 9 ans, ont des pratiques écologiques très respectueuses de l'environnement. Vous savez que c'est un événement de grande qualité culturelle qui rencontre un beau succès public et il est désormais acquis qu'il contribue à la valorisation de l'île d'Oleron et de son marais, ce qui est aussi la mission de votre association.

Nous vous confirmons que le festival a bien toutes les autorisations

administratives, licences d'organisation de spectacles, certificats de sécurité et d'ERP , contrôle d'entretien divers et variés. Pourquoi avoir affirmé que nous n'avions pas ces autorisations ? il n'y a jamais eu le moindre incident ni la moindre dégradation sur ce marais, bien au contraire puisqu'au départ ce marais était livré aux ronces, friches et décharge sauvage.

Pourquoi dans ces conditions, persistez-vous à maintenir votre plainte et pourquoi avoir demandé en plus le soutien de Nature environnement 17 qui ne sont jamais venus ici et que nous ne connaissons pas ? Avec plus de 10 000 signatures de soutien, le théâtre d'Ardoise fait l'unanimité du public, de tous les maires de l'île et des élus locaux, du président du pays de Marennes-Oleron et du député Didier Quentin. Il a reçu le soutien et le parrainage de très nombreux artistes de renoms, dont celui d'Isabelle Autissier présidente du WWF .

Je peux comprendre qu'au début, vous ayez pu vous interroger sur le bien fondé de notre démarche culturelle originale. Mais je vous ai invité à visiter le site et je vous ai proposé de nous rencontrer afin de vous expliquer ce que nous faisons et voulions faire sur ce marais. Invoquant la loi et la lecture que vous en faites, vous avez décliné notre invitation et cela plusieurs fois, prétextant que vous n'aviez rien à nous dire ni à entendre de notre part. Comment trouver alors ensemble des solutions ? Voulez-vous seulement détruire ?

Aujourd'hui la situation est dans l'impasse. Une médiation pénale a été ordonnée par le Monsieur le Procureur sans qu'une solution ne puisse être trouvée du fait de votre obstination. Pourquoi ne voulez vous pas reconnaître maintenant la valeur de cette aventure culturelle originale, associative et bénévole. Pourquoi persister à fustiger l'architecture du Théâtre et des petits cabanons construits avec les seuls matériaux du marais, respectant le modèle des constructions existantes et qui font pourtant l'admiration de tous. Nombre de vos adhérents ne comprennent pas votre acharnement et certains ne renouvellent pas leur adhésion. Peut-être le nierez-vous, mais nous recevons, leurs courriers, leurs commentaires, et leurs visites.

Je veux enfin vous assurer que contrairement à ce que vous avez affirmé, nous ne vous avons jamais menacé. Nous ne souhaitons pas la disparition de la SPPIO, mais espérons plus de clairvoyance et de disposition au dialogue de sa présidente. Nous souhaitons donc que vous puissiez reconsidérer vos positions et acceptiez enfin de nous rencontrer afin que vive le théâtre d'Ardoise et son festival, et cela pour l'amour commun de notre belle île d'Oleron..

Cordialement
Jean Marc Chailloleau